

OFFRE D'EMPLOI

CLASSE D'EMPLOI	ENTRAÎNEUR-CHEF FLAG-FOOTBALL COLLÉGIAL MASCULIN – DIVISION 2
DIRECTION	<i>Direction des affaires étudiantes</i>
UNITÉ ADMINISTRATIVE	<i>Vie étudiante (Sport étudiant)</i>
SUPÉRIEURE HIÉRARCHIQUE	<i>Jean-Pierre Miron, directeur des Affaires étudiantes</i>
SUPÉRIEURE IMMÉDIATE	<i>Maryse Hamel, conseillère à la vie étudiante et responsable du sport étudiant</i>

Nature du travail

Les fonctions de cette personne consistent à planifier, à organiser et à superviser les activités régulières de l'équipe masculine de flag-football tant au niveau des entraînements que des parties.

Attributions caractéristiques

La personne coordonne les activités quotidiennes de l'équipe de flag-football (entraînements, parties hors-concours et parties). En collaboration avec le Sport étudiant, à la Vie étudiante, la personne participe à l'organisation des activités (tournois, activités d'équipe, recrutement, etc.) et ce, en conformité avec les politiques et règlements du Service des sports.

De façon plus spécifique, la personne

- prépare les entraînements et collabore à l'organisation de matchs hors-concours, s'il y a lieu;
- convoque les athlètes, prépare les exercices et s'assure du bon déroulement des entraînements;
- s'assure du bon déroulement des parties;
- collabore au recrutement des joueurs;
- a la responsabilité de faire respecter les échéanciers aux personnes concernées;
- fait le suivi des apprentissages des joueurs; au besoin, elle procède à des rencontres individuelles avec eux;
- informe la conseillère à la vie étudiante de tout événement important;
- porte attention à la réussite scolaire des athlètes;
- participe aux réunions organisées par le Sport étudiant, s'il y a lieu;
- collabore au contrôle serré des uniformes et équipements;
- tient à jour la liste des joueurs.

Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

Qualifications requises (*Connaissances sujettes à évaluation par le biais de tests et entrevue*)

Détenir un diplôme d'études secondaires (DES) ou un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente;

Certification d'entraîneur niveau 1 (PNCE) (un atout);

Avoir de l'expérience en tant qu'entraîneur d'une équipe de flag-football;

Avoir de l'expérience en tant qu'entraîneur d'une équipe de football (un atout);

Posséder une bonne capacité de communication;

Avoir de la facilité à travailler avec des jeunes et à travailler en équipe;

Disponibilité à travailler le soir et les fins de semaine.

TAUX HORAIRE	à déterminer
LIEU DE TRAVAIL	7000, rue Maurice-Duplessis, Montréal
HORAIRE DE TRAVAIL	Entraînements : deux soirs par semaine, heures à déterminer Tournois : horaire à confirmer (samedis ou dimanches de septembre à novembre)
DURÉE APPROXIMATIVE DU CONTRAT	Août 2019 à novembre 2019

Faire parvenir votre candidature, **AU PLUS TARD LE MERCREDI 27 MARS 2019, À 16 H**

CÉGEP MARIE-VICTORIN
A/S Maryse Hamel
7000, rue Marie-Victorin, local CS-255
Montréal (Québec) H1G 2J6
maryse.hamel@collegemv.qc.ca

Seules les personnes dont la candidature sera retenue pour une entrevue de sélection seront contactées